

Séminaire résident

Objectifs

- 1. Professionnalisme**
Démontrer un comportement professionnel entre autres en utilisant des sources bibliographiques citées et appropriées (intégrité et honnêteté).
- 2. Expertise médicale**
Développer sa compréhension et maîtriser des connaissances cliniques et fondamentales sur un sujet particulier en maladies infectieuses (informations pertinentes, réponses adéquates aux questions de l'auditoire).
Démontrer un esprit de synthèse et d'analyse sur un sujet particulier en maladies infectieuses ou domaines connexes.
- 3. Communication**
Étant donné la discordance de définitions entre l'aspect linguistique et les objectifs CanMEDS, il est à noter que l'évaluation de cette compétence sera exécutée dans la section *Érudition*.
- 4. Collaboration**
Savoir choisir le ou les professionnel(s) qui devrai(en)t être invité(s) à la présentation si nécessaire .
- 5. Gestion**
Savoir gérer adéquatement le temps de son exposé.
Savoir gérer adéquatement le matériel didactique nécessaire.
- 6. Érudition**
Savoir choisir un sujet de présentation adapté (niveau académique, temps alloué, auditoire).
Savoir transmettre avec exactitude et clarté les notions théoriques ou de cas cliniques s'il y a lieu (élaboration du contenu).
Savoir évaluer de façon critique des données probantes afin de répondre à une question clinique si appropriée.
Maîtriser une technique efficace de présentation (organisation, déroulement, intérêt soulevé).
Faire preuve de curiosité scientifique.
Avoir une maîtrise linguistique adéquate (qualité de la langue de présentation et du vocabulaire médicale).
Savoir être enthousiaste et rendre le sujet de l'exposé intéressant.
- 7. Promotion de la santé**
Prendre compte des aspects préventifs relativement au sujet présenté (épidémiologie locale, vaccination, MADO, mesure de contrôle etc.).

Fonctionnement

- 1.** Chaque résident en stage dans le service des maladies infectieuses du CHU Sainte-Justine (consultation interne, unités de soins ou ambulatoire) est invité à présenter au moins une fois sur un sujet de son choix.
- 2.** Chaque résident qui présente pourra être supervisé dans le choix et l'élaboration de sa présentation par un membre du service des maladies infectieuses (sauf exception).
- 3.** Chaque résident qui présente est invité à faire part du titre ou du sujet de sa présentation au secrétariat du service des maladies infectieuses aussitôt que possible afin de l'inscrire au programme.
- 4.** Chaque résident qui présente est responsable de la disponibilité du support technique dont il a besoin.
- 5.** Chaque résident qui présente est invité à remettre une copie de sa présentation au secrétariat du service des maladies infectieuses.
- 6.** Chaque résident sera évalué selon la formule OPA (occasion propice à l'apprentissage).

